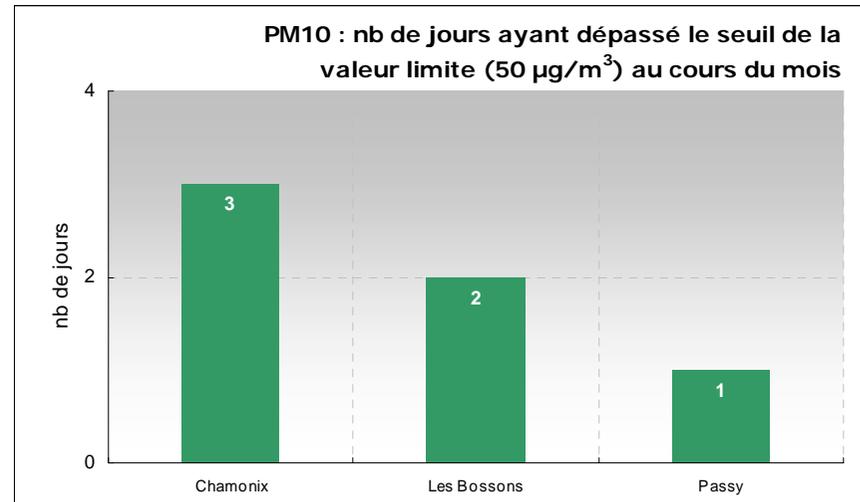
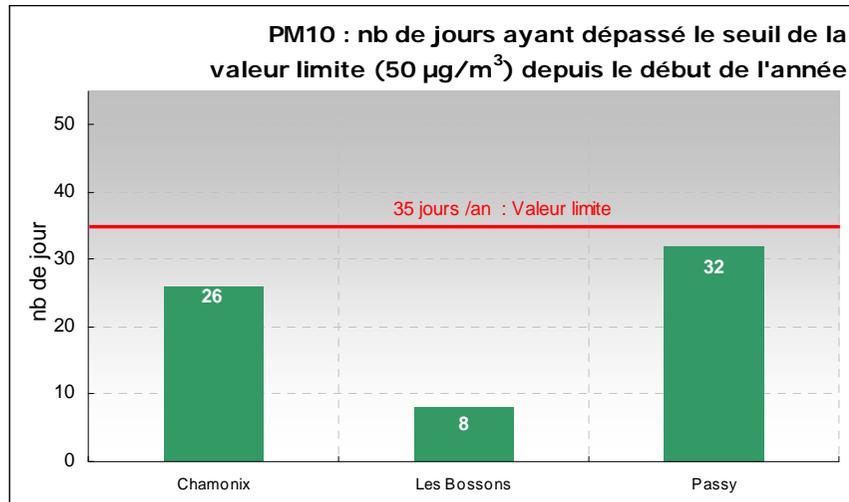
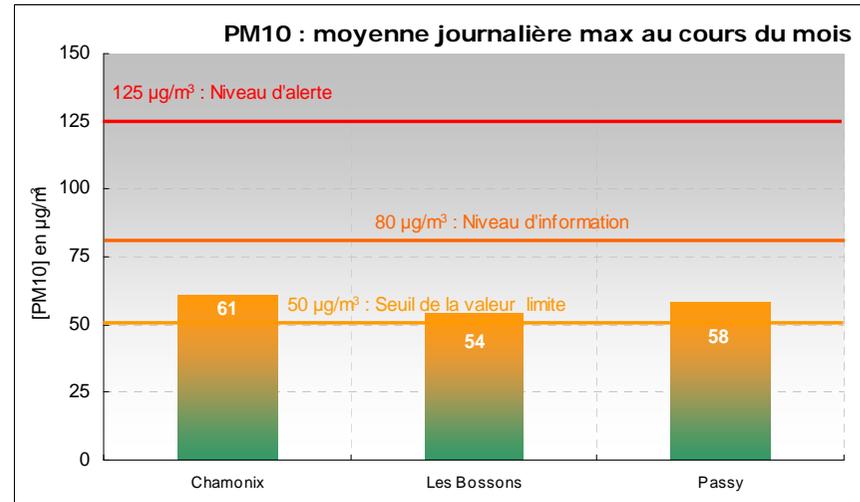
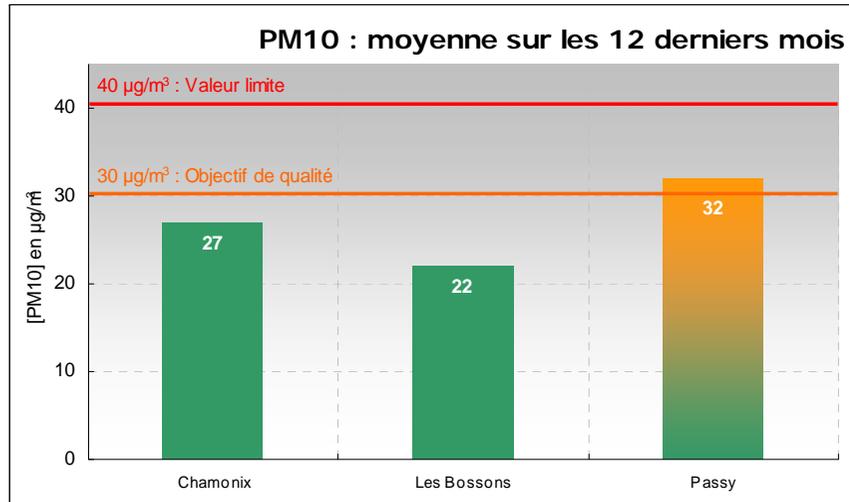




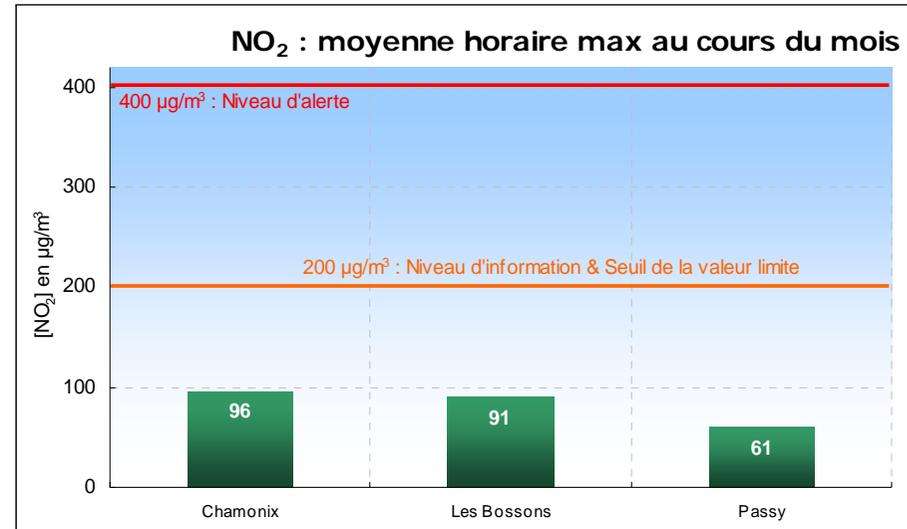
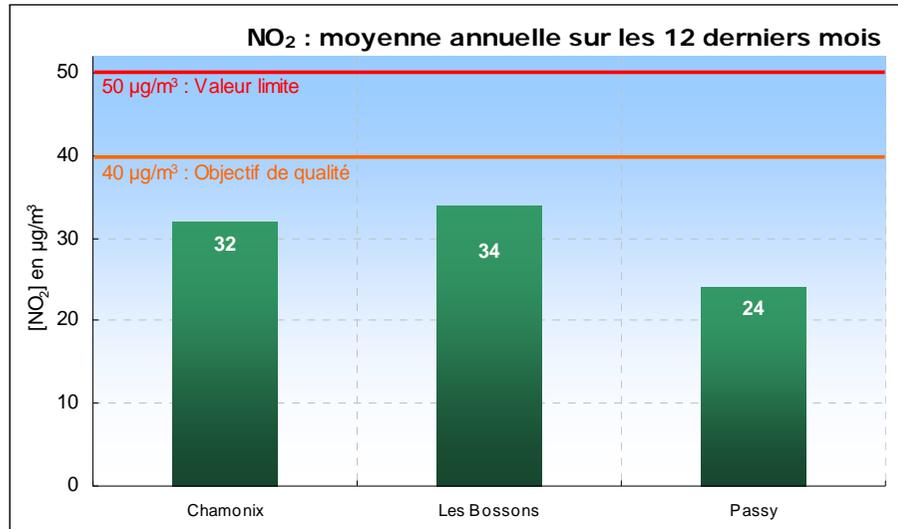
Bilan mensuel de la qualité de l'air En Pays du Mont-Blanc

avril 2009

Poussières en suspension (PM10)



Dioxyde d'azote (NO₂)



Commentaire

Le mois d'Avril, a été, comme habituellement le mois du retour à des concentrations en polluants primaires plus faibles : moins d'émissions liées au chauffage et meilleure dispersion des polluants liée à la météorologie.

Que ce soit pour les poussières en suspension ou pour le dioxyde d'azote, aucun dépassement du niveau d'information et de recommandations n'a été constaté en Pays du Mont-Blanc au cours du mois écoulé.

Les concentrations relevées en dioxyde d'azote respectent l'objectif de qualité sur les 12 derniers mois sur les 3 stations de mesures de Chamonix, des Bossons et de Passy.

Pour les poussières en suspension, la station de mesures des Bossons a dépassé 2 journées le seuil de la valeur limite, celle de Passy a dépassé une journée et celle de Chamonix enregistre 3 journées supplémentaires de dépassement. Les 3 stations respectent encore la valeur limite pour les PM10 fixée à 35 journées de dépassement par an ; mais le respect de cette valeur d'ici la fin de l'année est bien compromis.

Les Bossons et Chamonix respectent l'objectif de qualité en moyenne annuelle sur les 12 derniers mois pour les poussières en suspension. La station de Passy dépasse cet objectif de qualité sur les 12 derniers mois avec une concentration de 32 µg/m³ (l'objectif de qualité est à 30 µg/m³).